Traduction juridique

Par **sergemer**, le **03/01/2025** à **07:10**

Bonjour,

J'ai des documents à faire traduire pour une démarche administrative, et je me demande comment être sûr que la traduction sera acceptée (en France et à l'étranger, d'ailleurs). Faut-il forcément une traduction certifiée, ou ça dépend du contexte ?

Aussi, est-ce que vous avez déjà galéré à trouver un traducteur qui fait le taf sérieusement, sans que ça coûte un bras ? Genre, il y a des pièges à éviter ?

Par **Lorella**, le **03/01/2025** à **19:18**

Bonsoir,

Pour une traduction agréée, tout savoir ici

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés